

Camp de jour spécialisé

Le camp de jour spécialisé est offert aux jeunes qui participent au programme d'accompagnement spécialisé de la Ville de Rimouski.

Pourquoi un camp spécialisé?

Le camp de jour municipal de la Ville de Rimouski offre depuis plusieurs années un accompagnement pour les jeunes ayant des besoins particuliers. L'objectif du programme d'accompagnement est l'inclusion des enfants ayant des limitations avec la formule régulière du camp de jour.

Depuis quelques années, des parents et des intervenants nous ont fait part de leurs inquiétudes face à l'horaire chargé et aux imprévus que pouvait engendrer le camp de jour régulier. Plusieurs désorganisations étaient vécues par ces enfants puisque le camp n'est pas adapté à leur réalité, malgré le soutien d'un moniteur en accompagnement spécialisé. En effet, les camps sont souvent source de stress et la programmation peut être condensée. La création du camp spécialisé vient répondre à ces inquiétudes, avec une programmation flexible et adaptée à chaque enfant. Ce camp est accessible aux jeunes qui bénéficient du programme d'accompagnement, pour qui les camps d'été réguliers ne correspondent pas à leurs besoins.

Depuis 2020, les enfants bénéficient d'un local adapté. Il est également possible pour les enfants de participer à la programmation régulière et aux sorties à l'extérieur du camp avec les autres enfants.

Un comité, composé d'intervenants et de représentants de la Ville de Rimouski, est chargé d'évaluer le formulaire d'évaluation des besoins selon des critères précis, établis pour déterminer si un enfant est admis au programme d'accompagnement spécialisé. Finalement, si l'enfant satisfait les critères d'admission, les parents auront le choix entre le service d'accompagnement en camp de jour régulier ou une place au camp spécialisé selon les recommandations du comité.

Les objectifs du programme d'accompagnement spécialisé

- Adapter l'environnement et la programmation aux capacités de l'enfant et lui donner l'occasion de mettre à profit son plein potentiel;

- Permettre à l'enfant d'avoir des contacts avec des enfants de sa ville et former des amitiés;
- Favoriser une qualité de mise en relation significative et des interactions positives avec les autres participants;
- Engager les enfants dans une activité significative selon leurs besoins;
- Conserver les apprentissages acquis pendant l'année scolaire;
- Faciliter l'accès aux espaces et équipements appropriés requis pour permettre une pratique de loisir signifiante répondant aux désirs et aspirations de l'enfant.

Au camp spécialisé, tout est prévu en fonction des besoins spécifiques des jeunes :

- Environnement adapté et accessible;
- Personnel formé et apte à intervenir;
- Ratios d'encadrement réduits;
- Soins adaptés et plus encore.

De ce fait, le jeune sera plus apte à :

- Socialiser;
- Pratiquer de nouvelles activités;
- Vivre des expériences de groupe valorisantes;
- Évoluer dans un milieu pensé pour lui.

Critères généraux pour le programme d'accompagnement

L'accompagnement spécialisé dans les camps d'été de la Ville de Rimouski s'adresse aux enfants ayant des besoins entraînant une difficulté significative et persistante et qui sont sujets à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. De plus, l'enfant doit avoir reçu ou être en voie de recevoir un diagnostic par un professionnel de la santé. Pour être admissible à ce service, la famille doit également être résident de la ville de Rimouski et l'enfant visé doit avoir entre 5 et 12 ans le 30 septembre de l'année en cours.

Critères spécifiques pour le camp spécialisé

En remplissant le formulaire des besoins disponible durant les mois de février et mars, les parents/tuteurs répondront à différentes questions sur leur jeune. Les réponses fournies

dans ce formulaire, ainsi que le rapport de l'été précédent, s'il y a lieu, seront analysées pour l'admission des jeunes dans le camp spécialisé. Il est également possible que des intervenants recommandent le camp spécialisé pour un jeune qu'il a en suivi. Par la suite, ce sera au comité d'évaluer chaque demande. Voici les critères qui serviront à l'évaluation de chaque enfant :

- Diagnostic;
- Suivi pédagogique et professionnel;
- Sécurité;
- Communication;
- Autonomie;
- Participation et intégration à la programmation régulière.



Veillez noter que les enfants qui fréquenteront le camp de jour spécialisé sont assujettis à la même procédure d'inscription que les enfants bénéficiant d'un accompagnement dans le camp de jour régulier. Dans les semaines suivant l'inscription, les parents recevront une réponse concernant l'admission de l'enfant.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Erica Richard, coordonnatrice à la vie communautaire
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
erica.richard@rimouski.ca et 418 725-3870